

**Le Canadien  
frappe  
comme  
l'éclair**  
— page C-1



★ Victoire 5-2 ★

**Le meurtre à  
la pelle: des  
empreintes  
dans l'auto  
...une piste  
possible?**  
— page A-5



**Un pas en avant  
pour les Cowboys  
et les Raiders**  
— page C-1

# la tribune

71e ANNEE — No 265 — 32 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, LUNDI 29 DECEMBRE 1980 —

(SAMEDI 50¢) 30¢  
Livraison à domicile  
\$1.85 par semaine

## Quatrième accident ferroviaire en 4 mois



● Richmond: le train glisse en bas des rails

par Michel Larose

**RICHMOND** — Pour la quatrième fois en quelques mois, la région a été le témoin d'un autre déraillement ferroviaire. Cette fois-ci, c'est à Richmond qu'un train de 100 wagons a débarqué de la voie ferrée, dimanche matin.

Ce sont les deux dernières locomotives -il y en avait sept-qui ont quitté la voie ferrée, forçant ainsi les deux premiers wagons à suivre le même chemin. Le reste de la caravane s'est immédiatement immobilisé.

Le train de la compagnie Canadien National s'est alors trouvé à bloquer l'accès du passage à niveau situé à proximité du village de Richmond. Au moment de l'accident, les autorités de la compagnie ont compté 51 wagons vides et

49 chargés, totalisant ainsi un poids de 6.000 tonnes.

Le passage à niveau fut finalement libéré vers les 13h30. Ce sont des locomotives de Saint-Hyacinthe qui ont tiré une partie des wagons. Toutefois, cette voie ferrée n'a pas permis la circulation des convois de passagers. Ce n'est que ce matin que tout devrait être rentré dans l'ordre.

Il aura fallu 40 travailleurs répartis en équipes de 10 hommes pour parvenir à dégager ces véhicules de transport. De plus, deux grues, l'une de type ferroviaire venant de Québec et l'autre de type terrestre venant de Montréal, ont été requises afin de dégager la voie ferrée.

Les causes de l'accident ne sont pas connues. Les enquêteurs du ministère canadien des Transports devront pousser à fond leurs expertises.

## Trudeau entend toujours se retirer avant les élections

*...et son projet de réforme  
de la constitution n'a rien à  
voir avec l'échéance fixée*

**OTTAWA (PC)** — Le premier ministre Pierre Trudeau, qui a toujours l'intention de se retirer de la politique active avant les prochaines élections générales, a nié que son projet de réforme de la constitution était lié à l'échéance qu'il avait fixée.

M. Trudeau, épousant l'idée d'un interviewer selon laquelle il a engagé l'intérêt public dans les affaires de constitution comme jamais auparavant, a déclaré que les échéances qu'il avait imposées avaient déclenché cet intérêt dans le public.

«... Il me semble que personne n'a démontré que si nous attendions deux, cinq, vingt ou trente ans, onze politiciens (M. Trudeau et les 10 premiers ministres des provinces) deviendraient soudainement plus parfaits et plus altruistes qu'ils ne le sont depuis les 53 dernières années... Voilà pourquoi nous avons dû recourir à une autre méthode.»

Dans une interview accordée à Bruce Phillips et enregistrée pour être diffusée dimanche à l'émission W5 du réseau CTV, M. Trudeau a dit que le pays devait à un certain moment de son existence s'affirmer «et c'est ce que je fais... J'ai l'impression qu'à un certain moment il faut dire aux Canadiens: c'est à vous de décider».

«Voulez-vous être d'abord ca-

nadiens, et ensuite québécois et albertains et manitobains, ou pensez-vous vraiment que vous êtes québécois et colombiens et manitobains, et alors, s'il vous reste de l'argent, voulez-vous aussi faire partie du Canada?»

M. Trudeau s'est bien défendu de vouloir inclure une formule d'amendement et une charte des droits dans la constitution avant que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique ne soit transféré de Londres à Ottawa.

«Si les Canadiens disent que nous allons détruire ce pays parce qu'un type, un dictateur à Ottawa nous a donné notre propre constitution, un moyen de l'amender et une charte des droits, alors je ferai remarquer que cette résolution particulière n'est pas seulement appuyée par le Parti libéral mais aussi par le Nouveau parti démocratique, par le premier ministre (Bill) Davis (Ontario) et par le premier ministre (Richard) Hatfield (Nouveau-Brunswick)...»

Quant au séparatisme de l'Ouest, M. Trudeau a rappelé



que ce n'était pas un phénomène passager. Le problème a des racines historiques, a-t-il dit.

Il a nié avoir jamais confié à M. Joe Clark d'être entré en politique pour que le Québec demeure au sein de la fédération.

### A nos lecteurs

Nous tenons à vous aviser que La Tribune ne sera pas publiée jeudi, le 1er janvier, Jour de l'An, mais qu'elle le sera le vendredi 2 janvier. En conséquence, votre camelot vous demandera le montant de \$1.55 pour les cinq jours de publication.

La direction

### Persiflage

M. Trudeau va démissionner bientôt, soit tout de suite après avoir réuni le Canada.

— 0 —

Télé-Médecine aurait-elle besoin d'un resuscitateur artificiel?

— 0 —

Les coups qui atteignent le plus durement les boxeurs sont généralement portés par l'impôt.

— 0 —

Les Canadiens devraient avoir le droit de ne jouer que 40 parties; ainsi ils perdraient moins souvent.

Le persifleur

## Première rencontre des émissaires algériens avec le président Carter

d'après AFP et AP

**WASHINGTON (AFP)** — Les trois émissaires algériens dans l'affaire des otages ont eu deux heures d'entretiens dimanche après-midi avec le président Jimmy Carter à sa résidence de Camp David dans le Maryland en présence du secrétaire d'Etat Edmund Muskie et de son adjoint M. Warren Christopher, a indiqué la Maison-Blanche.

Les émissaires algériens sont revenus en fin d'après-midi à Washington, a poursuivi Mme Kathleen King, porte-parole de la Maison-Blanche. Aucun communiqué n'a été publié à l'issue de ces conversations de Camp David.

Il s'agissait de la première rencontre du président Carter avec les émissaires algériens qui

sont les intermédiaires depuis plus de deux mois entre Téhéran et Washington.

Les intermédiaires algériens et les responsables de la diplomatie

américaine au département d'Etat, MM. Muskie et Christopher, doivent se rencontrer à nouveau lundi matin à Washington.

Un responsable américain qui a demandé à rester anonyme, a toutefois laissé entendre que les conversations du week-end étaient centrées sur l'éventualité de demander à l'Iran d'abaisser à un niveau plus raisonnable sa demande de dépôt de garantie pour la libération des otages.

● Pas d'argent...pas d'otages (Ali Radjai)  
— page B-1

## Le Pape se rendra en Pologne si l'URSS passe la frontière



**NEW YORK (AP)** — Le pape Jean-Paul II a déclaré qu'il se rendra en Pologne pour être aux côtés de ses compatriotes si l'Union soviétique décidait d'envahir la Pologne, rapportait dimanche l'hebdomadaire "Newsweek".

Le Souverain pontife a annoncé cette nouvelle au cours d'une conversation avec deux personnalités, parmi lesquelles un diplomate français, qui lui ont récemment rendu visite.

Le diplomate, précise "Newsweek", a estimé que la perspective de voir Jean-Paul II en Pologne pourrait éventuellement influencer l'attitude du Kremlin.

**Super Loto**  
1 million\$  
LOTS

Gros lot: 106536

100\$: 536

1000\$: 6536

10 000\$: 06536

Date 28-12-1980

**Numéro gagnant**

lots de 100 000\$

602353

133118

924627

771557

495053

Tous les billets gagnants, sans exception, sont encaissables aux bureaux de Loto-Québec 2 000 rue Berri, Montréal H2L 4N5

**numéros mobiles**

2 façons de gagner 10 000\$

5 9 7 2 1 / 5 9 7 2 1

3 façons de gagner 1 000\$

0 4 2 2 / 0 4 2 2 / 0 4 2 2

4 façons de gagner 100\$

3 5 5 / 3 5 5 / 3 5 5 / 3 5 5

billets gratuits

6 8 / 6 8 / 6 8 / 6 8

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## L'année 1980 sur la scène policière

# Pas de gros titres mais une HAUSSE DE LA CRIMINALITÉ

SHERBROOKE — Habituellement il suffit d'évoquer, dans le cadre d'une revue annuelle, quelques titres d'articles pour que déjà le souvenir d'affaires policières et de faits divers hors de l'ordinaire s'éveille, se précise, prenne forme.

On reconnaîtra toute la signification dont sont chargés les titres suivants: La nuit des longs couteaux, La tragédie d'Eastman, L'affaire Marion, Le feu d'Ayer's Cliff, L'étrange affaire Rosenstone, etc.

Mais l'année 1980 en ce qui concerne la ville de Sherbrooke et le territoire patrouillé par la Sûreté du Québec de Sherbrooke échappe à la ré-

gle. S'agit-il simplement d'une accalmie passagère à l'aube d'une nouvelle décennie ou d'un signe avant-coureur de ce que seront les années 80? Mystère et boule de gomme.

Il ne faut pas se leurrer même s'il n'y a pas eu autant de gros titres en 1980 que durant les années antérieures car la criminalité ne cesse d'augmenter. Il y a eu une activité fébrile chez les spécialistes du vol par effraction tout au long de l'année. À la fin de novembre 1980, on signalait à Sherbrooke une augmentation de vols par effraction dans les maisons privées de l'ordre de 72% par rapport à l'année 1979. La plupart des autres délits criminels ont également connu une augmentation sensible: vols à main armée, vols sim-

ples, fraudes, etc.

La hausse des vols par effraction pourrait être la le haut fait policier de l'année 1980 mais puisqu'il s'agit là d'une donnée statistique que l'on peut manipuler à loisir, on peut, question de revenir sur terre, à du concret, isoler quelques faits majeurs survenus au cours de la dernière année et toujours classés dans la filière "Mystères".

### La mort de "bouboule" Vallières

La mort mystérieuse, toujours indéterminée, de Sylvio "Bouboule" Vallières dont le corps à demi-nu a été découvert à l'arrière du 392 de la

rue Frontenac, à Sherbrooke reste un des faits les plus troublants de l'année 1980.

La découverte s'est faite par un froid matin de janvier, le vendredi 18 plus précisément. Le torse nu, le dos marqué de bleus, les poches sorties de son pantalon, les jambes presque repliées sous son corps, Vallières a été découvert deux jours environ après une sorte de réunion de famille, c'est-à-dire de veillée à laquelle ont assisté des gens se fréquentant depuis un certain temps.

Les policiers qui ont été chargés de l'enquête sont convaincus qu'il s'agit là d'un meurtre. Vallières a reçu plusieurs coups de madrier, a été traîné et abandonné là où on l'a découvert.

L'autopsie, cependant, n'a pas permis de mettre le doigt sur la cause exacte du décès de Vallières. Un homme avait été arrêté puis relâché.

L'embrouillamini, dans lequel les témoignages des principaux acteurs de la soirée à laquelle a participé la victime ont plongé l'affaire, a empêché l'enquête de progresser mais les policiers n'ont pas encore lâché et espèrent mettre, un jour, un point final à toute cette affaire.

### Vol de bijoux chez Mappins

De tous les vols survenus dans les limites de la ville de Sherbrooke et dans sa région immédiate, le plus surprenant, le plus étonnant et le plus déroutant de l'année est celui commis à la bijouterie Mappins du Carrefour de l'Estrie.

Le montant du vol avait été évalué entre \$70.000 et \$140.000.

On situe le moment du vol entre 17h40, le mardi 29 avril et 08h00, le lendemain matin... mais on croit que le vol a eu lieu entre 17h40 et 18h00, le 29.

Pourquoi? A cause de la rapidité avec laquelle le vol a été commis et aussi parce que des témoins ont remarqué des choses bizarres, dans les minutes qui ont suivi la fermeture de la bijouterie, mais n'avaient pas cru bon d'alerter les policiers ou les gardiens.

La rapidité du vol a été mise en lumière notamment à cause de l'oubli d'une quantité impressionnante de bijoux de valeur par les voleurs. Ont-ils été dérangés durant le vol ou s'étaient-ils fixés un temps limite qu'ils avaient jugé bon de ne pas dépasser?

Les bizarreries notées par des témoins avaient été notamment la vitre brisée d'un présentoir et quelques débris sur le plancher de la bijouterie.

Autre fait étrange c'est que le commerce en question est protégé par différents systèmes anti-vol très sophistiqués. Une feuille de papier se déposant en douceur sur le tapis pourrait déclencher le système. Que s'est-il donc passé?

Les divers éléments de cette affaire en font une "abracadabrante", toujours enveloppée de mystère.

### Le fameux vol de jean

Puis il y a eu ce spectaculaire vol de jeans à la buanderie Crown Laundry de la rue King ouest.

Voler 5.000 paires de pantalons "jeans" dans une buanderie qui donne sur une des artères les plus importantes de la ville, les faire disparaître de la ville et ne laisser aucune trace, aucun indice valable derrière soi, faut le faire.

Des professionnels sans aucun doute.

Au début de l'affaire, on croyait à la perte de 7.500 paires puis le nombre est devenu inférieur à 4.000 et finalement, le chiffre de 5.000 a été avancé comme étant le plus sûr.

Ces pantalons constitueraient une perte d'environ \$45.000 pour la compagnie. Au début, on croyait à plus de \$100.000.

Quoi qu'il en soit, l'affaire peut être considérée comme étonnante. Les voleurs ont fait irruption à la buanderie vers 17h30, le samedi 6 septembre. Ils ont ficelé le contre-maitre puis ont repéré le "voyage" de jeans et l'ont sorti de là.

Des vérifications de toutes sortes ont été faites par les enquêteurs; aucune piste valable n'a été négligée mais tout cela n'a mené nulle part.

D'autres vols de "jeans", de moindre importance, ont été perpétrés à Sherbrooke au cours des semaines suivantes, notamment dans des boutiques de la rue Alexandre et de la rue Belvédère.

De limiter les vols importants en 1980, à Sherbrooke, à celui des bijoux et des "jeans" semble peut-être un brin sélectif mais avec plus de 1.000 plaintes de vols, on n'a guère le choix.

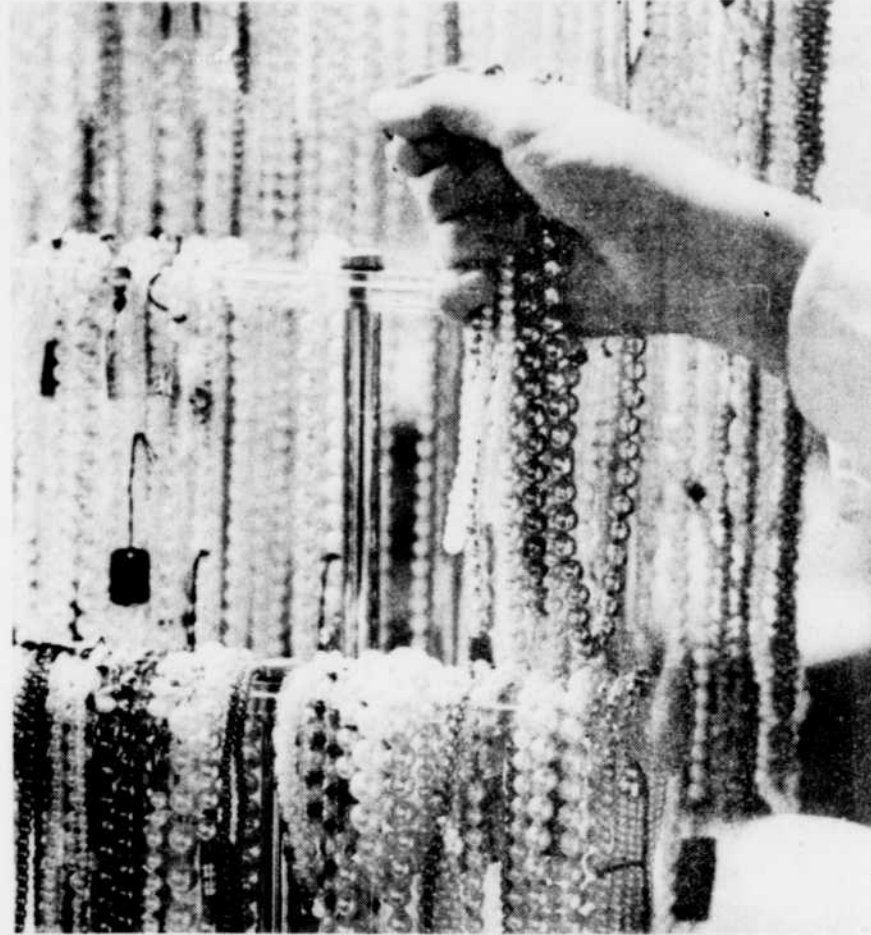
Il y a eu quelques vols par effraction dans des maisons privées dont le montant pouvait atteindre \$50.000. Souvent il était question de certificats d'épargne mais à l'occasion, il pouvait s'agir de rondelles sombres que certains citoyens s'appliquaient à soustraire à l'impôt.

Il faut ajouter que la punition est déjà dure pour ces gens car aucune assurance ne couvre ce genre de perte et crier trop fort à la victime risque d'attirer le vérificateur du gouvernement.

1980, année du vol par excellence à Sherbrooke.



Les policiers poursuivent toujours leur enquête en vue d'éclaircir les circonstances entourant la mort de Sylvio "bouboule" Vallières.



Vol par effraction déroulant que celui perpétré chez Mappins, à la fin du mois d'avril!

## DEMAIN: le feu...un grand ennemi

king

Carnet Wellington

REDIGÉ EN COLLABORATION

Le Service des Loisirs de la Ville tient à aviser que les cours de patinage de fantasia ne se donnent pas à l'hôtel de ville et que les conseillers ne sont pas les professeurs attirés de cette discipline.

Yvon Ellyson soutient que désormais il ne s'intéresse qu'au sport. Il a délaissé les jeux anodins. Ainsi il suit le football américain et ne veut plus rien savoir du hockey.

Un loustic se demande s'il est vraiment utile que le commissariat industriel soit bilingue. Si oui, il prétend que c'est l'italien qui serait plus pratique à en juger par les expériences passées. À ce moment, il suggère un triumvirat industriel, le MFR: Mascolo, Fabi et Roselli.

Les avocats de Sherbrooke tiennent à avertir leurs concitoyens que tout effort de leur part pour s'entendre à l'amiable sera considéré comme un crime de lèse-justice.

Les citoyens qui se rendront échanger des vœux avec les autorités civiles jeudi ne seront pas tenus d'apporter leur compte de taxes ni de sourire.

Les experts en sécurité rappellent que mieux vaut une auto chaude et un conducteur froid qu'une auto froide et un conducteur chaud.

La patinoire du parc Jacques-Cartier a été envahie dimanche après-midi par des patineurs. On ignore s'ils venaient en majorité du quartier est mais ce ne serait pas surprenant.

Ne passez pas les Fêtes seul. Agence de rencontre sérieuse

**Inter-Union**

Vous passerez des Fêtes inoubliables

St-Hyacinthe, Trois-Rivières, Sherbrooke

3330, King o., suite 150

Tél.: 566-7966

Pour les trois prochains jours, les gens se souhaitent la paix et une année prospère. Ils s'emploieront ensuite durant 362 jours à empêcher leurs vœux de se réaliser.

d'une ligne... à la page.

• PUBLI-PROMOTION • RELATIONS PUBLIQUES  
• PUBLICITÉ • CONCOURS • ANNONCES •

### L'ENVELOPPE D'ARGENT BONI

à RADIO **CHLT 63** en premier!

DES MILLIERS DE \$ A GAGNER.

UN CONCOURS FACILE — Il suffit d'écouter CHLT Radio 63 et de noter le montant d'argent mentionné par l'animateur.

PAYANT — Du lundi au vendredi, entre 7h00 et 17h00 chaque jour, nous communiquerons avec une des personnes qui aura rempli le coupon de participation ci-joint.

Pour gagner, il faut répéter le montant exact dévoilé quelques minutes plus tôt par l'animateur de CHLT-Radio 63.

**L'enveloppe BONI CHLT**

Nom .....

Adresse .....

Ville .....

Code postal .....

Tél.: .....

COUPON DE PARTICIPATION

## BINGO 70

la tribune 7

### 7 MARATHONS CONSECUTIFS

Ne perdez pas, ne détruisez pas, prenez bien soin de la CARTE DE BINGO. Elle vous sert à participer, non pas à l. mais à 7 BINGOS MARATHONS.

Pour chaque BINGO MARATHON, il faut se rappeler que les numéros sont publiés dans la rubrique d'une ligne à la page.

# TOTAL \$9,800 A GAGNER

MARATHON N° 5

\$700 A GAGNER:		
<p>LUNDI le 15 décembre 1980</p> <p>Le numéro à lire page par page par: Mlle Noëlle Richard, 880 St-Louis, Sherbrooke</p> <p style="text-align: right;"><b>0-61</b></p>	<p>MARDI le 16 décembre 1980</p> <p>Le numéro à lire page par page par: Mme Marie-Rose Langlois, 904 Boi Alexandre, Sherbrooke</p> <p style="text-align: right;"><b>0-74</b></p>	<p>MERCREDI le 17 décembre 1980</p> <p>Le numéro à lire page par page par: M. Jacques Pérusse, 70 Des Diamants, Fleurimont</p> <p style="text-align: right;"><b>N-44</b></p>
<p>JEUDI le 18 décembre 1980</p> <p>Le numéro à lire page par page par: Mme Monique Lacasse, 890 St-Pierre, Sherbrooke</p> <p style="text-align: right;"><b>1-28</b></p>	<p>VENDREDI le 19 décembre 1980</p> <p>Le numéro à lire page par page par: M. Jos Labrecq, 1450 rue Carol, Sherbrooke</p> <p style="text-align: right;"><b>N-39</b></p>	<p>SAMEDI le 20 décembre 1980</p> <p>Le numéro à lire page par page par: Mme Marjolaine Duvallet, 3361 rue Bélar, Sherbrooke</p> <p style="text-align: right;"><b>G-52</b></p>
<p>LUNDI le 22 décembre 1980</p> <p>Le numéro à lire page par page par: M. Bruce Buck, 350 rue Labond, St-François-Xavier</p> <p style="text-align: right;"><b>G-53</b></p>	<p>MARDI le 23 décembre 1980</p> <p>Le numéro à lire page par page par: M. Renaud Mavrier, 111 King ouest, Sherbrooke</p> <p style="text-align: right;"><b>0-71</b></p>	<p>MERCREDI le 24 décembre 1980</p> <p>Le numéro à lire page par page par: M. Michel Lambert, 6521, rue Bromet, Rock Forest</p> <p style="text-align: right;"><b>0-68</b></p>
<p>VENDREDI le 26 décembre 1980</p> <p>Le numéro à lire page par page par: Mlle Sylvie Courtemanche, 349 13e Avenue sud, Sherbrooke</p> <p style="text-align: right;"><b>B-12</b></p>	<p>SAMEDI le 27 décembre 1980</p> <p>Le numéro à lire page par page par: Yves Courtemanche, 715 18e Ave nord, 202, Sherbrooke</p> <p style="text-align: right;"><b>0-72</b></p>	<p>LUNDI le 29 décembre 1980</p> <p>Le numéro à lire page par page par: Mme Diane Pomeroy, 1055, Steen nord, Sherbrooke</p> <p style="text-align: right;"><b>I-30</b></p>

1. Le BINGO-70 est une série de 7 BINGOS-MARATHONS successifs dont le premier est de 1700 chacun. Dans chacun de ces cas, s'il y avait plus d'un gagnant, le montant sera divisé entre eux. À la fin des 7 marathons, les gagnants seront les hôtes de La Tribune et participeront à un bingo où le gagnant remportera la somme de 170 par semaine pendant 70 semaines.

2. La seule carte de BINGO officielle est celle portant l'inscription La Tribune (couleur bleue) et distribuée dans le journal le 18 septembre 1980.

3. La carte La Tribune a été distribuée avec l'édition du 18 septembre. Ici le hasard joue son rôle et nous ne pouvons garantir que chaque lecteur ou abonné a reçu cette carte. Il est très difficile d'exercer un contrôle parfait dans ce domaine.

4. Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathons) appelez immédiatement à La Tribune (563-1818) et demandez le responsable du BINGO pour la vérification de vos numéros.

5. Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT MIDI (12h00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés les vendredis et samedis, vous avez jusqu'au lundi MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi.

6. Lorsque nous publions plus d'un numéro un même jour, le premier numéro à priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.

7. La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.

8. La Tribune ne sera en aucun cas responsable pour plus de 170 en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autres.

9. La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.

10. Un âge quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la règle des loteries et courses.

11. Les employés de La Tribune ne sont pas éligibles à ce concours.

## la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par La Tribune Ltée. Fondé le 21 février 1910

**YVON DUBÉ**  
Président et Editeur

**JEAN-GUY FARAH**  
Adjoint au président (adm.) et Secrétaire-trésorier

**LIONEL DALPÉ**  
Adjoint au président (prod.) et Editeur adjoint

**RÉDACTION**

**JEAN VIGNEAULT**  
Rédacteur en chef

**JACQUES LAFONTAINE**  
Chef éditorialiste-adjoint

**SERGE GOSSELIN**  
Directeur de l'information

**CHRISTIAN BELLAVANCE**  
Chef des nouvelles

**GILLES DALLAIRE**  
Adjoint au chef des nouvelles

**MICHEL DIONNE**  
Chef de pupitre

**DENIS MESSIER**  
Directeur des pages sportives

**PUBLICITÉ**

**FRANÇOIS VAILLANCOURT**  
Directeur de la Publicité

**DAWSON BEAULIEU**  
Chef des Ventes locales

**PAUL ALLARD**  
Chef de la Production publicitaire

**COMPTABILITÉ**

**ANDRÉ LACHAPPELLE**  
Chef comptable

**L. ALCIDE BEAUCHER**  
Gérant au crédit

**ATELIER**

**JACQUES E. LEDUC**  
Directeur (technologie graphique)

**J. JACQUES DELORME**  
Chef des opérations

**ANDRÉ BELANGER**  
Chef de la production

**EXPÉDITION**

**MICHEL DOYON**  
Chef à l'expédition

**ANDRÉ JACQUES**  
Adjoint à l'expédition

**TIRAGE**

**JACQUES ROY**  
Chef des ventes au tirage

**GÉRANTS DE DISTRICT**

**PIERRE BEAULIEU**  
Magog-Deuxrives-Rock Forest-Sherbrooke-Nord

**CONRAD BERGERON**  
Sherbrooke-Ouest

**YVES BERGERON**  
Sherbrooke-Nord

**VALCOUR**  
Bromptonville

**FRANÇOIS DUBÉ**  
Lac-Mégantic

**ANDRÉ FONTAINE**  
Sherbrooke-Est — Ouest Lennoxville Amanté

**Courrier de deuxième classe:**

Enregistrement No 1539

Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf droits des services par camélot et routes motorisées: 1 an \$75.00, 6 mois \$50.00, 3 mois \$33.00, 1 mois \$13.00. Hors de notre territoire immédiat: 1 an \$120.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$45.00, 1 mois \$20.00. Aux États-Unis: 1 an \$120.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$45.00, 1 mois \$20.00. Autres pays, outre-mer, etc.: 1 an \$125.00.

La Tribune est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audif Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Press. Le service de photos fac-similes de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

# Un ex-Sherbrookois président de la Commission des services juridiques

**Entrevue exclusive**

## Les services juridiques, privés et gratuits, appelés à se transformer

par Michel Larose

**SHERBROOKE** — Lors d'une entrevue exclusive accordée à La Tribune, le président de la Commission des services juridiques qui a exercé pendant 10 ans sa profession d'avocat à Sherbrooke, Me Yves Lafontaine, a expliqué comment cette machine très décentralisée a évolué depuis sa création, en 1973. Perception différente du rôle de l'avocat, influence sur le législateur, inévitable spécialisation de la pratique, autant de thèmes discutés qui amènent aujourd'hui M. Lafontaine à croire que les services juridiques, privés et gratuits, se transformeront forcément.

La Commission des services juridiques dirige onze corporations régionales, les 90 bureaux qui s'y rattachent et les 325 avocats salariés qui desservent annuellement de 200 à 300.000 bénéficiaires. Un budget de 40 millions est nécessaire à l'exercice de cet organisme public.

"Avec les années nous avons influencé une importante partie de la population. Elle a pris conscience que l'avocat peut être un intervenant communautaire, une personne ressource sur qui l'on peut compter. Nos avocats sont devenus des conseillers qui peuvent éviter au client une erreur de parcours. L'action de l'aide juridique a apporté une nouvelle dimension dans la relation client-avocat", explique M. Lafontaine.

"Notre rôle ne se limite pas à intervenir qu'après de la classe défavorisée. Notre portée s'est élargie avec l'information que nous avons

diffusé auprès du public en général. Et je pense que les problèmes qui concernaient les secteurs défavorisés de la société, se sont transportés auprès de la classe moyenne. Que ce soit au niveau de la délinquance ou de l'assurance-automobile, plusieurs réformes sociales ont été entreprises et c'est nous qui intervenions afin d'exiger une législation appropriée", de poursuivre M. Lafontaine.

"La Commission a été le seul groupement d'avocats à faire valoir le bien-fondé du 'no fault' dans le dossier de l'assurance-automobile. C'est nous qui avons appuyé le principe du recours collectif, la Loi de la protection de la jeunesse et d'autres... C'est important de voir ce que le client veut et de traduire sa demande". La Commission est également intervenue auprès du gouvernement fédéral lorsque la Commission d'assurance-chômage décida de trancher les personnes âgées de 65 ans et plus du système de prestations.

Ainsi, les services d'aide juridique sont devenus avec le temps un instrument qui prend le pouls de la société et qui tentent lorsque nécessaire de faire pression sur le législateur afin que celui-ci assure à la population les services nécessaires. "On se dirige vers la consultation", dit le président de la Commission.

### Accessibilité

L'ancien avocat de Sherbrooke considère que les services juridiques doivent être plus accessibles à la population. "Un avocat ne peut connaître les lois sous toutes ses facettes. Avec le nombre et la complexité de nos législations, les avocats doivent se diriger vers la spécialisation. La population devrait ainsi compter sur plusieurs types de service. D'ailleurs au niveau de la pratique privée, les avocats devraient en venir à identifier leur spécialisation et même an-

noncer par voie publicitaire leur tarif. Cela permettrait le choix et la diversification", explique M. Lafontaine.

"Nos services sont décentralisés et chaque avocat a sa propre responsabilité face au client. Il sait comment intervenir. On commence d'ailleurs à avoir un noyau de spécialistes. Dans le grand Nord, on a engagé des Cris et des Inuits afin d'assurer une saine relation entre nos services et les autochtones. La communication s'en porte mieux."

Selon une enquête sociologique effectuée par la Commission auprès des clients des centres de services juridiques, 80% des bénéficiaires se sont dits satisfaits des services reçus. L'expérience de travail des avocats de centres juridiques est de neuf ans et demi.

### Voyage d'études

M. Lafontaine a été voir de près le fonctionnement du système judiciaire qui prévaut en Suisse. "Ce qui est frappant là-bas, c'est que le fonctionnaire travaille pour dispen-

— Me Yves Lafontaine

ser ses services et non pour économiser des sous à l'Etat. On constate aussi que les droits ne se perdent pas au niveau de l'information. Il n'est pas nécessaire de mettre sur pieds le même système. Mais je crois qu'ici on gagnerait à élargir la diffusion des informations juridiques. C'est un moyen de faire de la prévention et qui s'avère utile. C'est pour cela qu'éventuellement nous aurons besoin d'avocat spécialisée dans des domaines précis."

Toutefois, le président de la Commission avoue qu'il n'y a plus tellement de places pour de nouveaux avocats. Le marché est saturé et ne peut que favoriser la spécialisation. "Un jeune praticien qui désire ouvrir un bureau doit s'attendre à manger de l'argent pendant deux ans", dit-il.

L'action des centres de services juridiques est parfois en conflit avec le Barreau. "Lorsque le Barreau dit représenter l'intérêt public comme l'intérêt de ses membres, c'est de la foutaise, lance M. Lafontaine. Alors pourquoi nous ont-ils demandé de payer plus chers les services produ-



gués par les avocats de pratique privée que nous devons parfois engager au niveau du système pénal criminel?"

A mon avis, il devrait en devrait mettre de l'avant une instance qui s'occuperait de l'intérêt public et une autre du sort des avocats. Tout comme cela se fait avec l'Ordre des médecins ou d'autres associations. Les avocats des services juridiques payent annuellement \$90.000 au Barreau et j'aimerais savoir quels services nous recevons en retour."

Malgré ce conflit idéologique, l'ancien avocat de Sherbrooke continuera à voir aux destinées de la Commission des services juridiques. Nul doute que M. Lafontaine veillera à ce que les services juridiques protègent les droits de chacun et si nécessaire les droits de la collectivité.

### Magog

**Reprise touristique intéressante dans la région**

page 4

### Drummondville

**Entente finale entre la ville et ses policiers**

page 5

### Victoriaville

**Préparatifs des Jeux: 1980 se termine dans l'effervescence**

page 5

## Clôture des célébrations du centenaire au Mont Sainte-Famille

**SHERBROOKE** — C'est au Mont Sainte-Famille que se rendait Mgr. Jean-Marie Fortier, archevêque de Sherbrooke, dimanche, afin d'assister à la célébration qui clôturait le Centenaire de fondation de l'Institut par la Vénérée Mère Marie-Léonie et par le Père Camille Lefebvre, alors supérieur et fondateur du Collège Saint-Joseph de cet endroit.

A 10 heures, Mgr. Fortier a présidé une célébration eucharistique à laquelle se joignait Mgr. André Tardif, Vicaire épiscopal du diocèse; les aumôniers Georges-Albert Gagnon et Florent Cabana ainsi qu'un visiteur, l'abbé Julien Carrier, de Québec, frère d'une religieuse, sœur Henriette Carrier.

Cette célébration intime s'est déroulée dans une prière d'action de Grâce pour les merveilles accomplies dans cet Institut et dans l'Eglise par cette communauté religieuse, depuis un siècle.

Mgr. Fortier a offert ses vœux à la communauté en cette solennité de la Fête de la Sainte-Famille, fête patronale de l'Institut et dont les membres ont renouvelé leurs Vœux de religion au moment de l'offertoire pour signifier leur désir de fidélité à leur engagement et leur joie de servir le Christ dans ses prêtres, pour bâtir, avec eux et la communauté chrétienne, le Royaume de Dieu.

Mgr. Fortier dans son homélie a stimulé et encouragé les religieuses à vivre leur consécration à Dieu dans un esprit de prière, de silence et d'amour croissant.

Mère Marie-Léonie fut fondatrice de l'Institut des Petites Soeurs de la Sainte-Famille et première supérieure générale de 1880 à 1912, année de son décès.

En 1895, sur l'invitation de Mgr. Paul Laroque, elle transféra le général et le noviciat à Sherbrooke et dota ainsi l'évêché et le séminaire,

de religieuses pour le service matériel de ces institutions.

Depuis 100 ans, sept supérieures générales ont dirigé la communauté. Environ 420 religieuses oeuvrent dans 70 maisons, soit au Canada, aux Etats-Unis, au Honduras et à Rome, Italie.

Environ 350 religieuses habitent au Mont Sainte-Famille soit comme retraitées, soit comme malades, et pour assumer les services communautaires.

La Supérieure générale actuelle, Mère Juliette Saint-Pierre qui complètera son deuxième mandat de supériorat en mai prochain ainsi que les membres de l'administration générale se méritent les félicitations de la communauté entière pour tout le bien accompli dans l'Institut et dans l'Eglise, selon l'esprit de la fondatrice et plus spécialement en cette année Centenaire où près de 10.000 visiteurs ont pénétré à l'intérieur des murs du couvent de la rue Galt,



Mgr Jean-Marie Fortier

pour offrir leurs hommages à la communauté en fête.

La Supérieure générale et son Conseil de même que les religieuses remercient cordialement les Autorités religieuses et civiles qui ont souligné cet événement de leur Centenaire

## Des éclaircissements...après les Fêtes

**SHERBROOKE** — (ML) La Tribune a tenté en vain de recevoir quelques éclaircissements auprès de la direction de la prison commune de Sherbrooke suite au congé de Noël qu'avait obtenu un détenu.

En effet, celui-ci avait été condamné à des peines de 10 mois et de six mois de détention pour vols par effraction. On sait que c'est moins de 12 heures après avoir été relâché que l'individu devait être cueilli par la police dans la nuit de Noël parce qu'on le soupçonnait de récidive.

Un fonctionnaire du Centre de détention a précisé qu'en l'absence de son directeur, M. René Marcoux, aucune information ne pouvait être dévoilée aux journalistes. "Toutefois, ce n'est qu'à son retour d'un congé des fêtes, soit le 5 janvier, que le directeur pourra vous donner les précisions demandées", a expliqué ce fonctionnaire.

## L'année 1980 au palais de justice

# L'une des plus spectaculaires

**SHERBROOKE** — L'année judiciaire dans le district de St-François, qui a été marquée par une grève perlée des avocats, restera néanmoins l'une des plus spectaculaires des annales du vieux palais de justice.

### La bouchère abattue

Michel Belley, un cheval de retour, a été condamné à la détention à perpétuité pour le meurtre au deuxième degré d'une bouchère d'East Hereford



Michel Belley

abattue d'une balle de revolver en plein front au cours d'une tentative de vol à main armée le 2 septembre 1977.

Il devra attendre l'an 2003 avant d'être admissible à une li-

bération conditionnelle et il sera alors âgé de 68 ans.

Belley a été trouvé coupable au terme d'un deuxième procès dont le premier avait aussi abouti par un verdict de culpabilité à la suite de la mort de Mme Monique Rodrigue-Marchand.

Il était évadé d'une institution psychiatrique au moment de son crime et il a tué quatre personnes dans un accident de la circulation à l'occasion de son arrestation par la police.

### Meurtre de Dragon

Bruno Jacques, un portier de club, a été condamné aussi à la prison à vie pour avoir donné un coup de couteau dans le ventre à Robert Dragon dans un parking de Magog.

Il ne sera pas éligible à une remise en liberté sous condition avant 15 ans.

Jacques avait été convaincu d'une accusation réduite de meurtre au deuxième degré à la suite de son procès pour meurtre au premier.

Dragon est mort au bout de son sang le 20 septembre 1979 à la suite d'un incident au cours

duquel trois personnes ont été blessées dont le prévenu lui-même.

### 14 ans pour un hold-up

Noël Auger a encouru une condamnation de 14 ans de bagne pour un vol à main armée de \$2.795 à la succursale de la rue Wellington sud de la banque de Nouvelle-Ecosse le 30 juillet. Il était sous le coup d'une li-



Bruno Jacques

bération conditionnelle pour un vol avec violence lors de son crime.

Auger, âgé de 34 ans, avait été identifié par le gérant de la

succursale qui s'est lancé à ses trousses sur la rue et a relevé le numéro de plaque de sa voiture.

### Acquitté de viol

Roger Mathieu, âgé de 19 ans, a été acquitté d'une inculpation de viol parce qu'il n'a même pas eu connaissance de ce qu'il faisait.

Un témoin avait révélé à son procès qu'il l'avait drogué à son insu en mettant de la phencyclidine dans sa bière dans une brasserie.

Mathieu était incapable de formuler une intention coupable selon un psychiatre-légitime assigné au cours de sa défense d'automatisme.

### 23 mois pour Blanchet

L'ancien homme d'affaires Gaston Blanchet a écopé d'une sentence de 23 mois de détention pour l'obtention de crédit de \$5.992.175 de la Banque provinciale du Canada par escroquerie alors qu'il dirigeait la manufacture de margarine de Rock Forest.

La preuve a révélé que la banque avait perdu \$4.782.120 en prêtant de l'argent sur des bilans fardés, des inventaires majorés et des comptes à percevoir douteux.

Cette sentence de 23 mois a été confirmée par la Cour d'appel du Québec.

L'entreprise a néanmoins fermé ses portes malgré l'argent

investi de cette façon dans le but de la renflouer.

### L'ex-maire trouvé coupable

L'ancien maire Alphonse Godbout, d'East-Angus, a encouru une amende de \$5.000 pour abus de confiance et corruption dans les affaires municipales de 1972 à 1974.

Il avait été trouvé coupable au terme d'un procès interminable d'avoir reçu \$11.700 de l'urbaniste consultant Roger Gagnon.

M. Gagnon avait obtenu de la municipalité des honoraires de



Gaston Blanchet

\$125.000 sur un budget annuel de \$700.000 pour des plans.

### Un conseiller au banc des accusés

Enfin, le conseiller municipal Gaston Goulet de Sherbrooke, a été référé aux assises afin de subir son procès sur un chef de corruption dans les affaires municipales et de deux autres d'abus de confiance.

Il tente toutefois de faire passer sa citation à procès.



Alphonse Godbout

M. Goulet est soupçonné d'avoir demandé une considération en rapport avec un contrat de déneigement à l'aéroport municipal.

**INTER**

Gros lot de **250 000\$**

Tirage: 319

Gros lots de **25 000\$**

104567	250 000\$
04567	2 500\$
4567	250\$
567	50\$
67	10\$

NUMÉROS non décomposables

Les billets gagnants de 250\$ et 50\$ sont encaissables à toute succursale de la Banque Nationale.

**NUMÉROS MOBILES GAGNANTS**

<p>Numéro tiré: 11695</p> <p>3 FAÇONS DE GAGNER 2 500\$</p> <p>11695X X11695</p>	<p>Numéro tiré: 5523</p> <p>3 FAÇONS DE GAGNER 250\$</p> <p>5523XX X5523X XX5523</p>	<p>Numéro tiré: 800</p> <p>4 FAÇONS DE GAGNER 50\$</p> <p>800XXX X800XX XX800X XXX800</p>
--	--	---

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.



Mme Ursula Leclerc



Mme Denise Brandt



Mme Cécile Martel



M. Ludger Morreny

Grâce à la neige et aux pistes du Mont-Orford

## Reprise touristique intéressante dans la région de MAGOG

par Michel Larose

MAGOG — Depuis le 23 décembre, la région connaît à nouveau une reprise touristique intéressante. En effet, avec le congé de Noël et la neige qui, cette année, ne fait pas défaut, plusieurs vacanciers du Québec et de l'extérieur viennent au Mont-Orford y exercer leurs sports préférés.

Ski de fond, ski alpin, raquettes sont autant d'activités qui permettent à plusieurs de découvrir les sites enchanteurs des Cantons de l'Est. L'activité touristique réjouit notamment les propriétaires de motels de la ville de Magog.

D'ailleurs ce sont les Américains et Ontariens qui se partagent la cote d'amour des Cantons de l'Est. Ils viennent pratiquer le ski alpin au Mont-Orford. Leur séjour varie entre trois et sept jours. On compte également beaucoup de Montréalais et de

Pour sa part, Mme Denise Brandt, propriétaire du motel Cabana Lodge, remarque que l'industrie touristique est importante pour la survie économique.

"Cela fait venir l'argent dans la région et permet de faire travailler plusieurs personnes. Mais je pense qu'on ne reconnaît pas assez l'importance de cette industrie. Toutefois on y est plus sensibilisé. La pauvreté de l'hiver dernier en a conscientisé plus d'un. Les marchands se sont alors aperçus que, sans l'apport du tourisme, les ventes se portaient moins bien.

La clientèle de Mme Brandt se compose principalement d'Ontariens et d'Américains. Ces derniers, selon Mme Brandt, sont très organisés. Ils peuvent réserver leur chambre un an à l'avance.

"C'est une chance que les pistes de ski du Mont-Orford soient ouvertes. S'il avait fallu le contraire, tout le monde serait découragé. Même que l'annonce tardive de la reprise des activités du Mont-Orford a joué quelque peu en notre défaveur", explique Mme Brandt.

"Quand les conditions atmosphériques sont bonnes, les gens sont heureux. Ils reviennent de leur journée de ski, la figure tout illuminée d'un grand sourire. Cela contribue à créer une atmosphère agréable".

Mme Cécile Martel, propriétaire du motel "Au rond point", rejoint Mme Brandt sur ce dernier point. "Les gens sont plus heureux quand il y a de la neige. Pour nous, notre

véritable gagne-pain c'est le tourisme, surtout les fins de semaine où nous avons un fort achalandage", raconte-elle. Sa clientèle est constituée d'une bonne partie de Montréalais.

Au Motel 67 dont la réputation de l'excellente cuisine est largement répandue, on enregistre également une reprise de l'activité touristique. "Mais chez-nous, dit le propriétaire, M. Ludger Morreny, c'est notre salle à manger qui permet de maintenir nos opérations à la hausse. Notre clientèle provient d'une manière générale de Montréal et surtout de Québec. Les gens qui s'arrêtent ici peuvent demeurer de trois à sept jours. Le ski est leur principale attraction".



Mme Thérèse Lavoie

re est Mme Yvon Plante, la reprise du tourisme bat son plein depuis quelques jours. Mme Plante se réjouit de la reprise des activités du Mont-Orford. "Aujourd'hui, j'ai été faire du ski de fond et il devait y avoir près de 5.000 personnes. Alors, imaginez si le centre du Mont-Orford était fermé, nous subirions inévitablement une baisse de tourisme".

Mme Plante reçoit beaucoup de Québécois et, depuis quatre ans, des membres de l'ambassade russe de Toronto logent au motel

Les Saisons afin de profiter des plaisirs du ski de randonnée.

Quand au motel Fleur de Lys, Mme Thérèse Lavoie assure que la saison touristique est en marche depuis la semaine dernière.

Deux autres périodes viendront rencherir cette industrie touristique: le Washington Week et l'Ontario Week qui se déroulent vers la mi-mars.

Somme toute, pour les propriétaires de commerce, une chose est certaine: l'industrie touristique reste tributaire de la température.



Mme Yvon Plante

Québécois. "L'an dernier, l'achalandage du tourisme était presque inexistant. Le manque de neige n'incitait personne à passer quelques jours de vacances dans la région. Parce que les routes étaient belles, les gens étaient incités à voyager et venaient surtout rencontrer leur famille. Le tourisme s'est essentiellement limité à cela", explique Mme Ursula Leclerc, propriétaire du motel l'Auberge de l'Étoile. Toutefois, ce lieu de repos connaît cette année une reprise touristique normale.

## Les recherches sur la tourbe orientées surtout du côté de l'énergie

SHERBROOKE (MR) — Que le Centre de recherche industrielle du Québec s'intéresse à la tourbe absorbante, c'est possible puisque les résultats des recherches menées il y a une dizaine d'années ont été concluants, mais les recherches actuelles sur la tourbe s'orientent davantage du côté énergétique.

Ainsi le professeur Bernard Coupal, du département de génie chimique de la faculté des Sciences appliquées de l'Université de Sherbrooke, présente-t-il la situation en ce qui touche la recherche consacrée à l'utilisation de la tourbe.

Selon M. Coupal, la crise énergétique a amené les chercheurs à intensifier leurs recherches au sujet de la tourbe comme source d'énergie. A ce point de vue, la tourbe offre, selon M. Coupal, un plus grand potentiel que l'énergie solaire et que l'énergie éolienne.

Les deux points d'intérêt, pour les chercheurs québécois, actuellement, sont la transformation de la tourbe en coke — le coke métallique sert au chauffage de hauts fourneaux — et en charbon activé. Le coke est utile à l'industrie de l'acier et le charbon activé, à l'industrie de la dépollution.

Il se trouve des tourbières qui se prêteraient à ce projet dans la région de Québec et dans la région de Montréal.

Ces utilisations sont connues en Europe et le Québec n'a qu'à adapter les

procédés européens à la tourbe du Québec. "Il ne s'agit plus véritablement de recherche, dit M. Coupal, mais de l'utilisation d'expertises que nous avons développées".

Selon M. Coupal, si le Québec a tardé à s'intéresser à l'utilisation de la tourbe comme source d'énergie, c'est qu'il a compté durant longtemps sur le pétrole.

Certains marchés européens sont intéressés par le type de coke que pourrait fabriquer le Québec.



(Photo La Tribune par Doug Gerrish) M. Bernard Coupal

M. Coupal dit qu'il travaille avec un confrère du département de génie chimique, M. Marc Beerli, sur des projets commandés par diverses firmes privées et divers gouvernements. Les deux hommes ont été ap-

prochés jusqu'ici par des firmes du Québec, par le Nouveau-Brunswick, la Saskatchewan, Terre-Neuve et même le Brésil et le Ruanda.

Les chercheurs de l'Université de Sherbrooke ont collaboré au projet d'Hydro-Québec qui conduira au printemps prochain à la construction d'une centrale électrique alimentée par la tourbe gazeifiée. Cette centrale, située à Port-Moulin, sur l'île d'Anticosti, utilisera la tourbe de l'île pour alimenter le moteur diesel de la centrale. L'île d'Anticosti deviendra ainsi auto-suffisante en matière d'énergie électrique.

M. Coupal dit qu'il se trouvait, il y a une douzaine d'années, du groupe de chercheurs qui, avec le professeur Jean-Marc Lalancette, avaient fait les recherches sur la tourbe absorbante.

Sur une période de huit années, le Conseil national de la recherche avait accordé des subventions totalisant quelque \$800.000 aux chercheurs.

En 1970, ces recherches avaient trouvé une application inattendue quand un pétrolier avait répandu dans la mer sa cargaison de pétrole près de la Nouvelle-Écosse. La tourbe séchée et de la paille avaient permis de récupérer les nappes d'huile flottant à la surface de l'eau.

Cette qualité de la tourbe tient au fait que la tourbe est un matériau très poreux.

Merçi de votre encouragement au cours de 1980... la direction et le personnel vous offrent leurs

**MEILLEURS VOEUX**  
à l'occasion de la Nouvelle Année.

**AV** ACIER VICTORIA L.TÉE  
FER NEUF ACIER DE CONSTRUCTION

Victoriaville, 381, Boul. Bois-Francis Nord. 758-7575

Voeux de Paix, de Joie et de Bonheur à toute notre clientèle!

**LES EXPLOSIFS CHRETIEN (1976) L.TÉE**

Distributeur des explosifs

**C-I-L**

**10 CAMIONS POUR MIEUX VOUS SERVIR**

Siège social:  
46, rue Radisson  
Sherbrooke  
563-9646 — 9756

VICTORIAVILLE  
M. Bernard Chrétien  
(819) 357-8796

**C-I-L**

Développement de film par la poste

Nous utilisons le papier Kodak pour sa beauté, sa qualité.

Qualité Service

COMPAREZ NOS BAS PRIX KODACOLOR

Rouleaux	Sans bordure
8 poses 620, 127, 120	\$3.50
12 poses 620, 127, 120	\$4.70
12 poses 126	\$4.05
20 poses 126	\$6.05
12 poses 110	\$4.17
24 poses 110	\$7.29
24 poses 35 mm	\$8.06
36 poses 35 mm	\$11.84

Réimpression d'un négatif couleur 40¢

AJOUTEZ 8% (taxe) + 25¢ par commande (frais de retour)

VENTE DE CAMERAS ET ACCESSOIRES

**les ateliers irénée inc.**

C.P. 219 — 273, Notre-Dame N.  
Thetford Mines  
(418) 335-7519

**SOLDE**

**1/2 PRIX**

**TIP TOP**

**GRAND CHOIX D'AUBAINES!**

**COMPLETS 1/2 PRIX DE DETAIL COURANT**  
Modèles de choix, se vendant à l'origine à partir de \$199.99. Maintenant \$99.96 et plus.

**CHEMISES HABILÉES À MANCHES LONGUES 1/2 PRIX DE DETAIL COURANT**  
Coupe ordinaire ou ajustée. Prix cour. à partir de \$17.00.

**GANTS & ÉCHARPES 1/2 PRIX DE DETAIL COURANT**  
Gants de cuir et de tricot, écharpes pure laine.

**PANTALONS EN FLANELLE PURE LAINE 1/2 PRIX DE DETAIL COURANT**  
Choix de coloris.

**CHEMISES SPORT 1/2 PRIX**  
à partir de \$11.96.

**CHANDAILS 1/2 PRIX DE DETAIL COURANT**  
Modèles de choix.

**VENEZ TÔT POUR AVOIR LE MEILLEUR CHOIX!**

**TIP TOP**

**CARREFOUR DE L'ESTRIE**

# Le conseiller Meilleur déçu des résultats mais satisfait de l'expérience

**THETFORD-MINES (PS)** — Refusant de commenter la décision partagée de ses collègues quant à l'engagement de M. Jean-Luc Julien au poste de directeur général de la ville de Thetford-Mines, l'échevin Yvon Meilleur s'est dit très satisfait d'avoir réussi les tests de la firme de conseillers en gestion de ressources humaines.

Pour lui, sa candidature à cette importante fonction municipale représente une expérience positive bien qu'il ne cache pas une certaine déception face au résultat. "Je ne suis pas dans le chemin et de toute façon je sors gagnant de cette expérience." Conseiller pédagogique à la

Mines depuis cinq ans, M. Meilleur a bien tenu à préciser qu'il n'avait effectué aucune pression morale auprès de ses huit collègues qui ont été appelés à prendre la décision finale quant au choix du directeur général de la ville.

M. Meilleur soutient que même s'il avait été choisi, il n'aurait peut-être pas accepté le poste. "Les dirigeants municipaux auraient peut-être refusé ma conception de l'administration municipale et moi-même j'aurais pu refuser les conditions de travail qu'on aurait pu alors m'offrir." Cependant, toutes ces hypothèses ne pourront pas être vérifiées du fait que M. Julien a été préféré à M. Meilleur.

Et, parce qu'il qualifie cette expérience de positive, M. Meilleur n'a nullement l'intention de démissionner de son poste de conseiller du district électoral 3. Cette affirmation vient donc mettre un terme à une rumeur voulant qu'il abandonne son siège en raison de la non-confiance manifestée envers lui par la majorité des dirigeants municipaux.

## THETFORD-MINES ET LA RÉGION

Commission scolaire de Thetford-Mines, il affirme que les tests subis lui permettent maintenant d'évaluer ses points faibles et de les corriger ou les améliorer au cours des prochaines années.

Conseiller municipal de Thetford-

# Des empreintes dans l'auto de M. Cordeau: une piste possible ?



L'enquête de la police se poursuit activement sur l'agression dont a été victime M. Cordeau, tué dans sa maison, à Drummondville-Nord. Des empreintes trouvées dans son auto pourraient mener à une piste intéressante.

**DRUMMONDVILLE** -Des empreintes, qui ont été trouvées dans l'automobile de M. Cordeau, tué dans sa maison de la rue Monfette à Drummondville-Nord, la semaine dernière, pourraient peut-être aider les enquêteurs de la Sûreté du Québec à trouver les indices nécessaires pour les mettre sur une piste les amenant à trouver le ou les agresseurs de M. Cordeau.

Ces empreintes feront l'objet d'études et d'analyses systématiques de la part de spécialistes qui détermineront si elles peuvent être en rapport avec le ou les assaillants de M. Cordeau. Il se pourrait bien, par ailleurs, que ces empreintes ne soient que celles de M. Cordeau père, ou fils, ou les deux, qui utilisaient cette voiture depuis quelques années.

# Préparatifs des Jeux: 1980 se termine dans l'effervescence

**VICTORIAVILLE (DG)** — Nul ne l'ignore sans doute plus, l'année 1980 se termine dans l'effervescence des préparatifs préliminaires à la tenue de la finale des Jeux du Québec, hiver 1981, à Victoriaville.

À l'aube de la nouvelle année qui se dessine, la population de Victoriaville s'apprête à vivre dans la joie un événement d'une portée inestimable.

À titre de président du Comité organisateur des Jeux du Québec à Victoriaville, M. Robert Caron a voulu offrir à tous ses meilleurs souhaits.

## VICTORIAVILLE ET LA RÉGION

"Aux jeunes athlètes, je souhaite que la finale couronne leurs légitimes espoirs de réussite.

"Aux parents des athlètes, je souligne l'importance de leur appui indéfectible aux jeunes qui entrent dans la grande famille des Jeux.

"Aux centaines de bénévoles sans qui la tenue de cette manifestation d'envergure serait impossible, je souhaite le courage de continuer et je profite de l'occasion pour les remercier du dévouement manifesté avec tant d'ardeur.

"Aux valeureux membres du comité organisateur, je souhaite la récompense suprême de tous les efforts consentis, soit le succès de la finale des Jeux du Québec à Victoriaville, du 27 février au 8 mars 1981.

"Enfin, à toute la population, de conclure M. Caron, je fais un dernier vœu et non le moindre: "Que la flamme olympique qui brûlera prochainement dans nos murs sache vous entraîner dans l'atmosphère de participation habituelle en pareilles circonstances. Et qu'une année 1981, si bien amorcée, soit le gage de chaleureuses promesses d'avenir".

### La grille est prête

Par ailleurs, le coordonnateur du secteur "programmation sportive", M. Jacques Charland, et ses adjoints n'ont pas chômé depuis quelques mois. Ils ont déjà abattu 90 pour cent du travail dans ce secteur.

Mais, même s'ils ont pris de l'avance, ils n'en continueront pas moins de travailler très fort car l'échéance approche; il ne reste qu'une soixantaine de jours avant le commencement des Jeux.



L'échéancier de chacune des disciplines, les définitions de tâches dans chacune des disciplines, l'aménagement des plans de tous les sites, la grille-horaire des stages de stimulation de compétition, les bons d'achat au domaine des équipements et bien d'autres choses encore.

La grille-horaire de chacune des disciplines est établie et officielle. De quoi faire "danser" Jovic de plaisir; ça promet pour le 27 février prochain.

Nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité pour l'année 1981

Prenez la bonne résolution de nous visiter régulièrement



**RESTAURANT LUXOR**  
BAR-SALON  
VICTORIAVILLE

213 est, rue Notre-Dame. Tél. 752-2022 — 2122 — 2225

# Entente finale entre la Cité et les policiers

**DRUMMONDVILLE** -La Cité de Drummondville ne contestera pas en Cour Supérieure, la sentence arbitrale rendue par le tribunal du travail entre elle et l'Unité des policiers.

Une entente entre les policiers et leur employeur est en effet intervenue au cours des derniers jours qui fait que cette contestation en cour est devenue superflue et n'entraînerait que des frais inutiles.

Une autre conséquence de cette entente amènera pour bientôt la signature entre les deux parties en cause, La Cité et ses policiers, d'une nouvelle convention collective dont l'échéance est prévue pour la fin de 1981.

Les policiers de Drummondville étaient sans contrat de travail depuis un an.

# Calendrier historique publié par la Celanese

**DRUMMONDVILLE** -La compagnie Celanese vient de publier un calendrier historique afin de commémorer son 55e anniversaire d'implantation à Drummondville et son 25e anniversaire à Coaticook.

Le calendrier a été édité à 2500 copies et est principalement destiné à une diffusion interne, pour les employés des usines de Drummondville et de Coaticook.

On y retrouve vingt photographies qui retracent principalement les étapes de construction de l'usine locale. En couverture, c'est une photo aérienne de la Celanese en 1941 qui nous annonce les couleurs des autres images du calendrier, des débuts de la construction dans les années 20, jusqu'en 1952, avec la reproduction de la couverture de la Revue Celanese, vol. 1, n.6, où l'on aperçoit des centaines de travailleurs à la sortie de l'usine après leur heures de travail.

Les photographies ont été imprimées avec des tons de sépia, probablement pour leur donner un aspect vieillot que l'on a accentué en choisissant un caractère de typographie aussi de style ancien pour écrire les dates et les noms des mois qui font de cet ouvrage un calendrier. Outre les anciennes photos, on peut également retrouver des textes publiés dans le jour-

# PROVINCIAL

Trirage du 28-12-1980

<b>Gros lots</b>	<b>numéros gagnants</b>	
1 000 000\$	2385595	1510866

Les détenteurs de billets dont le numéro de sept chiffres se termine par:

385595	85595	5595	595
510866	10866	0866	866
<b>gagnent 10 000\$</b>	<b>gagnent 1 000\$</b>	<b>gagnent 100\$</b>	<b>gagnent 25\$</b>

Les détenteurs de billets portant des numéros jumeles identiques aux numéros jumeles suivants:

A 4320	B 398	A 4320	C 371
OU	OU	OU	OU
A 3074	B 405	A 3074	C 929
OU	OU	OU	OU
A 3535	B 455	A 3535	C 208

**gagnent 100 000\$**

B 398	C 371	OU C 929	OU C 208
-------	-------	----------	----------

**gagnent 10 000\$**

Les détenteurs de billets portant dans la case A l'un ou l'autre des numéros suivants:

4320	3074	3535	<b>gagnent 100\$</b>
------	------	------	----------------------

Les détenteurs de billets portant l'un ou l'autre des numéros suivants dans l'une ou l'autre des cases B ou C:

398	405	455	<b>gagnent 25\$</b>
371	929	208	

Les billets gagnants de 25\$, 100\$ et 1 000\$ sont encaissables à toute succursale de la Banque Nationale.

# "Jovic sur glace": une grande compétition en marge des Jeux d'hiver

**VICTORIAVILLE (DG)** — Le club 4X4 Jeepy de Victoriaville a annoncé la tenue d'une grande compétition provinciale de 4X4 et de véhicules automobiles dans les cadres d'une promotion touristique et financière pour les Jeux du Québec d'hiver 1981, à Victoriaville.

Portant le nom de "Jovic sur glace", cette promotion se tiendra les 7 et 8 février prochain sur la surface glacée du réservoir municipal du lac Bulstrode. Une alléchante bourse de \$10.000 sera à l'enjeu lors de cette compétition.

D'autres activités, un tirage et une super bavaroise, seront rattachés à "Jovic sur glace" étant donné qu'il serait aberrant, selon les organisateurs, de charger un prix d'entrée pour une activité d'hiver.

"Jovic sur glace" se déroulera dans le grand art de la course automobile: les qualifications le samedi et la vraie course le dimanche, le tout contrôlé par les officiels de la Fédération Auto-Québec, seule organisation reconnue par le gouvernement du Québec pour sanctionner le sport automobile dans la province de Québec.

Plusieurs coureurs, dont déjà une quarantaine de la région de Montréal, de l'Outaouais et de l'Ontario ont annoncé leur participation à "Jovic sur glace" et plusieurs autres se sont montrés intéressés. Pour ces coureurs, de préciser les organisateurs, la bourse de \$10.000 est fort intéressante car, il ne s'est jamais donné une somme aussi importante dans les courses sur glace dans la province de Québec depuis plusieurs années.

Le spectacle sera particulièrement intéressant dans les courbes. Tous les coureurs auront des véhicules avec pneus à clous ce qui leur permettra d'atteindre des vitesses importantes sur une surface entièrement glacée.

"Jovic sur glace" sera disputée sur une piste ovale d'environ un kilomètre de longueur avec départ arrêté. Quatre classes seront au programme dont deux classes automobiles et deux classes de véhicules à quatre roues motrices.

Pour cette activité de promotion dans le cadre des Jeux du Québec, le club 4X4 Jeepy est fort de l'appui des autorités municipales, du Service des loisirs et du comité organisateur des Jeux d'hiver 81 à Victoriaville. La Fédération Auto-Québec ainsi que ses officiers ont donné leur entière collaboration à cette compétition qu'elle sanctionnera. Plusieurs clubs d'automobiles et de 4X4 ont également décidé d'épauler le club Jeepy dans ce projet d'envergure provinciale.

Mentionnons que toutes les précautions d'environnement seront prises lors de l'événement qui se produira sur la surface glacée du Lac Bulstrode, construit de mains d'hommes et servant de réservoir d'eau pour la municipalité de Victoriaville.

Une équipe d'urgence veillera au grain en cas de collisions majeures dans le but de nettoyer la piste. Les espaces verts entourant le lac seront préservés en ne permettant aucun stationnement.

Soulignons que le club Jeepy espère la participation d'environ 80 compétiteurs, tous licenciés.

Par cette activité le club Jeepy veut faire ressortir le caractère participatif de la région de Victoriaville et des Bois-Francs.

<p><b>GROS LOT</b> APPROXIMATIF VENDREDI \$100,000</p>	NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE						<p>139 26 décembre 1980</p>				
	3	5	7	15	20	34		NUMERO	POSSIBILITE DE		
	6 SUR 6	NOMBRE DE GAGNANTS	1	LOTS	394,777.00	NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT A USUR 6 +		NUMERO COMPLET	194676	3	GAGNANTS DE \$50,000.
	5 SUR 6	301	588.80	30	VENTES TOTALES	\$2,051,368.		5 CHIFFRES	94676	27	GAGNANTS DE \$5,000.
	4 SUR 6	10782	45.60	76	2700	GAGNANTS DE \$250.		4 CHIFFRES	4676	270	GAGNANTS DE \$250.
5 SUR 6+	12	9846.60	76	27000	GAGNANTS DE \$50.	3 CHIFFRES	676	2700	GAGNANTS DE \$50.		
						2 CHIFFRES	76	27000	GAGNANTS DE \$5.		

Les billets gagnants de \$250. et \$50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la Banque Nationale.



PRIX EN VIGUEUR  
DU 29 DECEMBRE  
1980 AU 3  
JANVIER 1981.

Nous nous  
réservons le droit  
de limiter les  
quantités.

**SAUCE CERISES  
OU PRUNES**  
pour Egg Rolls, V-H  
jarre 8 onces

**75¢**

**EAU DE JAVEL  
JAVEX**  
contenant 3.6 litres

**99¢**

**JUS DE TOMATES  
LIBBY**  
boîte 19 onces

**2/79¢**

**MAIS EN CREME  
NIBLETS**  
boîte 10 onces

**2/69¢**

**grad** VINS  
BIÈRES  
CIDRES

61517



**DINDES SURGEEES**  
catégorie Utilité  
8 à 16 lb

**\$2.16** kg **98¢** lb

**FESSE DE  
JAMBON CUIT**  
L'Estrle  
prêt à manger  
UN BOUT OU L'AUTRE  
4 à 5 lb

**\$2.82** kg **\$1.28** lb

**\$3.04** kg **\$1.38** lb

**\$4.14** kg **\$1.88** lb

**CLEMENTINES**  
des Etats-Unis

**\$1.52** kg **69¢** lb



**ORANGES "NAVEL"**  
SUNKIST  
de Californie,  
grosneur 138

**69¢**  
douzaine

**PORC HACHE**  
(produit décongelé)

**\$3.04** kg **\$1.38** lb

**VEAU HACHE**  
(produit décongelé)

**\$4.38** kg **\$1.99** lb

**PAMPLEMOUSSES**  
BLANCS de Floride  
grosneur 48

**8 / \$1.39**

**PERSIL FRAIS**  
des Etats-Unis  
paquet

**29¢**

**PATTE DE PORC FRAIS**

**\$1.39** kg **63¢** lb

**SAUCISSES FRAICHES**  
PORC & BOEUF  
L'Estrle

**\$2.84** kg **\$1.29** lb

**BLE D'INDE**  
SUR EPIS des Etats-Unis,  
Canada no. 1 — douzaine

**99¢**

**CELERI CROUSTILLANT**  
des E.-U., Canada no 1  
grosneur 24 — le pied

**89¢**

**SUPER NUTRI-PRIX  
NUTRI-PLUS**



**LIQUEURS DOUCES**  
Pepsi-Cola  
bouteille 750 ml

**6/219**

(+ dépôt + taxe)

**SUPER NUTRI-PRIX  
NUTRI-PLUS**



**JUS DE FRUITS**  
Oasis  
contenant 1 litre

**69¢**

**MAIS EN GRAINS**

Niblets  
boîte 7 onces **3 / 89¢**

**THE NOIR Salada**

(orange pekoe) **\$3.59**  
boîte 120 sachets

**POIS VERTS**

LeSieur **43¢**  
Boîte 10 onces

**SAUCE "HOT CHICKEN"**

Gaza  
boîte 395 ml **2 / 69¢**

**BETTERAVES SUCREES**

Habitant **89¢**  
jarre 24 onces

**MARINADES TRANCHEES**  
"BREAD 'N BUTTER"

Habitant **\$1.09**  
jarre 24 onces

**OLIVES FARCIES**

Habitant **\$1.85**  
jarre 625 ml

**PREPARATIONS A GATEAUX**

"ECLAIRS" assorties  
Duncan Hines **99¢**  
boîte 14 onces

**ESSUIE-TOUT**

Scott  
couleurs assorties **\$1.35**  
paquet 2 rouleaux

**PAPIER HYGIENIQUE**

Lady Scott **\$1.37**  
paquet 4 rouleaux

**DETERGENT LIQUIDE**

Ivory **\$1.99**  
Contenant 1 litre

**SAVON EN POUDRE**

Tide **\$7.39**  
boîte 12 litres

**ASSOUPNISSEUR**  
DE TISSUS

Bounce en feuilles **\$3.59**  
paquet 60 s

**SAVON DE TOILETTE**

Coast **\$1.59**  
paquet 3 barres

**NETTOYEUR TOUT-USAGE**

Mr Net (citron) **\$2.57**  
contenant 1.5 litre

**PATE DENTIFRICE**

Crest **\$1.19**  
tube 100 ml

**LAMES DE RASOIR**

JUMEELES **\$1.37**  
Contact  
paquet 5 s

**RASOIR PIVOTANT**

Contact **\$1.59**  
1s

**SHAMPOOING**

Head 'N' Shoulders **\$2.29**  
flacon 250 ml

**CREME A MAINS**

Wondra **89¢**  
contenant 180 ml

**PATISSERIE**

**PAINS A SALADE**  
Gailuron **79¢**  
paquet 12 s

**PRODUITS SURGEEES**

**JUS ORANGES**  
Minute Maid **89¢**  
boîte 12.5 onces

**DELICES DE MER**

Blue Water **\$1.49**  
paquet 8 onces

**CHOUX DE BRUXELLES**

avec sauce au beurre  
Green Giant **79¢**  
paquet 10 onces

**CHOUX-FLEURS**

avec sauce au fromage  
Green Giant **79¢**  
paquet 10 onces

**BROCOLI**

avec sauce au fromage  
Green Giant **79¢**  
paquet 10 onces

**TARTE AU SUCRE**

Mrs Smith **\$1.79**  
575 grammes

**GARNITURE FOUETTEE**

Cool Whip **79¢**  
500 ml

**BREUVAGE A L'ORANGE**

Awake **79¢**  
boîte 12 onces

**BATONNETS DE GOBERGE**

Blue Water **\$1.29**  
paquet 10 onces

# Vivre en 80



le citoyen  
et la loi

## La mode occidentale gagne le coeur des Soviétiques

par PatricS Meney

MOSCOU (AFP) - "Les Russes ne sont pas aussi mal habillés qu'on le dit", c'est une des premières impressions en arrivant à Moscou. Ou, si on est un habitué: "Les Russes sont mieux habillés qu'autrefois." Les idéologues, eux, s'inquiètent de la fascination du public pour la mode occidentale, comme si l'habit faisait aussi le (bon) communiste.

Sur la place de Samarkand, en Asie centrale soviétique, on marchande les chameaux. "Moins cher qu'une voiture et plus facile d'entretien", remarque le maquignon. Mais on vend aussi des "jeans" américains, au noir. A Moscou, ils représentent un mois de salaire environ. Ici, trois fois plus. Les jeunes filles les portent sous des vareuses traditionnelles, finement brodées. Dans une rue de Moscou, un étudiant arbore une veste de l'armée américaine. Lui aussi porte un jean... comme des milliers de jeunes Soviétiques. A tel point qu'un héros de la Seconde Guerre mondiale s'est adressé à la nouvelle vague, dans le quotidien des jeunes communistes "Komsomolskaia Pravda": "Auriez-vous oublié que les Marines ont tué nos frères vietnamiens avec ces uniformes que vous adoptez aujourd'hui?" s'est-il indigné.

Non, l'ancienne génération ne comprend pas: "Peut-on être un bon communiste et s'habiller à l'occidentale?" Les parents répondent que non. "On commence par adopter la mode vestimentaire capitaliste, puis c'est le mode de vie décadent tout entier que l'on épouse", estime une mère. Les jeunes, eux, n'écourent déjà plus: un étudiant a fait fortune en rachetant un stock de chemises soviétiques invendues et en les transformant, avec un simple pochoir, en T-shirts américains aux couleurs de "Marlboro". On voit même des blousons des "Hell's

Angels" américains se promener dans les rues de Moscou. Grincements de dents des idéologues. Mais les partisans de la libre circulation des vêtements ont aussi de solides arguments. Sur le campus de Moscou, une militante s'indigne: "Tout le monde se colle des drapeaux américains sur les tresses". Et se voit rétorquer: "Evidemment, no-

un modèle recopié dans une revue occidentale. Les jeunes filles se font parfois confectionner des ensembles introuvables dans les magasins d'Etat. Les hommes d'affaires venus de l'Ouest se trottent les mains: "L'URSS, c'est 265 millions de personnes à habiller", se félicitent-ils, même si le marché n'est pas facile. Un industriel hollandais a fait anticham-

bre pendant quatre ans dans les tristes couloirs des ministères moscovites avant d'obtenir une première commande. Mais il ne le regrette pas: il a accès aujourd'hui au fabuleux marché des coopératives qui, en URSS, représente 90 millions de consommateurs. Un seul inconvénient: les Soviétiques lui paient ses pantalons... en huile de tournesol.

### Mentalités

Il reconnaît en effet que les dirigeants soviétiques ont sous-estimé "l'intendance". Avant de satisfaire les aspirations du public, il faudra changer bien des mentalités et reconvertir bons nombres d'entreprises. Certes, la firme italienne "Jesus" a bien décroché un contrat pour la fabrication de 500.000 jeans par an en Union soviétique. Mais l'usine ne sortira pas de terre avant cinq ans. En attendant, les Soviétiques se tournent vers les petits ateliers de quartiers. Avec

## Le concubinage et la loi

Marie vivait séparée de faits avec son époux lorsqu'elle rencontra Paul, un ami d'enfance, qui vivait aussi séparé d'avec son épouse. Comme Paul avait l'habitude de passer l'hiver en Floride, il offrit à Marie de l'accompagner et au retour ils firent vie commune, surtout à la suite de l'engagement verbal pris par Paul de subvenir aux besoins de Marie et de ses enfants.

Effectivement Paul entreprit d'assurer les besoins matériels de Marie et de ses enfants qui d'ailleurs ne pouvait escompter sur son époux, ce dernier ne payant que sporadiquement la pension alimentaire fixée par la Cour.

Paul promit aussi à Marie qu'il l'épouserait lorsqu'il obtiendrait son divorce et incita celle-ci à obtenir son divorce. Toutefois, Paul informa Marie qu'il lui faudrait attendre un délai de cinq ans avant de pouvoir obtenir son divorce n'ayant pas de grief à formuler à l'endroit de son épouse autre que la séparation de cinq ans. Hélas, après une liaison de quelques trois années, les relations entre les parties se gâtèrent et brutalement Paul invita Marie à quitter le domicile commun.

Marie intenta une action en dommages contre Paul alléguant une rupture de promesse de mariage. Le Juge de la Cour Supérieure fit droit à la demande de Marie et lui accorda des dommages pour \$17.500,00.

Toutefois, Paul fit appel de ce jugement et la Cour d'Appel cassa le jugement de première instance.

En effet, les Juges de la Cour d'Appel en vinrent à la conclusion qu'il ne peut y avoir de fautes à mettre fin à un moment quelconque au concubinage qui est un état précaire contraire à l'état normal du mariage. De plus, les Juges ajoutèrent que Marie ne pouvait demander la réparation d'un dommage qu'elle a subi par sa propre faute puisqu'elle savait que Paul était marié et qu'elle aurait dû savoir que les unions entre concubins sont généralement très fragiles et ont généralement une durée éphémère.

De plus, les Juges ajoutèrent que c'est en toute connaissance de cause qu'elle s'est engagée dans une aventure qui lui a assuré durant une certaine période une sécurité financière pour elle et pour ses enfants et qu'elle a profité d'une façon fort agréable de cette période de concubinage.

Enfin, les Juges en vinrent à la conclusion que ce n'était sûrement pas la promesse éventuelle de mariage qui incita Marie à entreprendre la vie commune avec Paul et que par conséquent, elle n'avait subi aucune dommage.

Dewey Zaor, c.r.  
Avocat.

## La succion du pouce normale et banale

AFP - La succion du pouce est banale et parfaitement normale. Elle apparaît généralement vers trois mois lorsque les tétées, souvent laborieuses au départ, sont expédiées plus rapidement. Sucrer le pouce "allonge" le moment de la tétée.

Il ne faut surtout pas contrarier cette habitude, tout au moins jusqu'à l'âge de deux ou trois ans. L'enfant, à cet âge, suce son pouce pour s'endormir le plus souvent. Il accompagne cette succion de petites habitudes très personnelles: il tortille une mèche, se frotte le nez avec un torchon ou l'oreille d'un nou-nours, chiffonne son drap ou le coin d'un édredon, émet parfois une sorte de mélodie. On dit qu'il "gno-noite". Le même rite peut intervenir dans la journée dans un moment de fatigue, après une colère, une émotion, dans un besoin de tendresse.

Généralement, cette habitude se poursuit jusqu'à l'âge de cinq ou six ans et disparaît pour peu qu'on

n'y prête pas attention. Par contre, si elle se prolonge, elle peut traduire un déséquilibre, un conflit familial, des difficultés scolaires, une rivalité fraternelle, etc...

**LOUEZ DE TOUT 569-9548**  
**LOCATION MARTINEAU**  
2456 ouest, rue King  
Machines à laver les tapis à la vapeur.  
Agent autorisé Honda pour générateurs, pompes à eau, etc. 49715

**IMPOSSIBLE DE SALIR LES MURS COMME AVANT!!!**

POUR TOUTS VOS TRAVAUX DE CERAMIQUE, FIEZ-VOUS A DES EXPERTS

- TUILE CERAMIQUE
- CIMENT POLI
- SALLE D'ÉCHANTILLONS SUR PLACE

"Frappez à la bonne porte"

LES ENTREPRISES  
**Benoit Dodier** INC.  
1519, King est, Sherbrooke 563-0299

**LE PROVENCAL**  
Cuisine française Ouvert tous les jours  
5156, Boul' Bourque Rock Forest  
Ré.: (819) 864-9124

**ACHETONS OR vieux ou neuf**  
-Bijoux, chaînes, bracelets, bagues, bracelets, dents.  
**PAYONS COMPTANT**  
les bijoutiers  
**Lucan**  
26 Wellington S., Sherbrooke.  
563-3392  
(Vieille de restaurant Les Trois Frères)

**VENTE D'APRES NOEL**  
commençant vendredi, 26 décembre 80

**10 à 75% DE RABAIS**  
sur marchandise automne-hiver en magasin.

**MOITIE-PRIX**  
sur robes, gilets, jupes, pantalons corduroy, blouses, jeans, gants, blazers, vestons, manteaux petites fourrures, etc.

A VOTRE BOUTIQUE  
**BOUTIQUE Sabrina**  
63, Wellington nord, Sherbrooke, 563-6562

PLAN MISE DE COTE

**VENTE DE TAPISSERIE**  
LIGNES DISCONTINUÉES

Enduit de vinyle

Rég.: 3.99  
rouleau simple **.95** r/s

Vinyle encollé

Régulier 6.95 r/s. **3.95** r/s.  
Prix de vente

**TAPISSERIE "SCHTROUMPFS"**  
Régulier 11.95 bolt **6.95** bolt  
SPÉCIAL

**VINYLE DE HAUTE QUALITE**  
Régulier 11.95 à 21.95 rouleau simple **8.95** r/s.

**C.P. decor**  
Centre de Peinture (Sherbrooke) Ltée  
2845 King ouest, Sherbrooke, 569-5995

**VENTE DE TAPISSERIE**  
LIGNES DISCONTINUÉES

Enduit de vinyle

Rég.: 3.99  
rouleau simple **.95** r/s

Vinyle encollé

Régulier 6.95 r/s. **3.95** r/s.  
Prix de vente

**TAPISSERIE "SCHTROUMPFS"**  
Régulier 11.95 bolt **6.95** bolt  
SPÉCIAL

**VINYLE DE HAUTE QUALITE**  
Régulier 11.95 à 21.95 rouleau simple **8.95** r/s.

**C.P. decor**  
Centre de Peinture (Sherbrooke) Ltée  
2845 King ouest, Sherbrooke, 569-5995

**C'EST LE TEMPS D'EN PROFITER... AUBAINES INVRAISEMBLABLES!**

**TELEVISEUR 20" SYLVANIA**  
Rég. \$229.00  
EXTRA SPECIAL **\$149**

**LUMINAR 20 HITACHI 20"**  
20 ans de garantie.  
EXTRA SPECIAL **10 à 40%**

**NOS PRIX ONT FAIT NOTRE RENOMMEE!**

**Le SUPERSET SYLVANIA LES A TOUS BATTUS!**

LE VRAI SPECIALISTE EN ELECTRONIQUE

**PREVOST T.V. SERVICE**  
10, RUE BIBEAU, COOKSHIRE, 875-3810

CONFRONTATION 20  
MARQUE PRIVEE 29  
SONY 53  
G.E. 104  
RCA 229  
ZENITH 131  
SYLVANIA 44

## Les inondations semblent maîtrisées



Une partie de la voie du Canadien pacifique est restée suspendue au dessus d'un immense gouffre après que les pluies diluviennes aient littéralement balayé le sol sous la voie ferrée en même temps qu'une partie de l'autoroute Transcanadienne, à 10 kilomètres de Hope, en Colombie-Britannique. Un porte-parole de la compagnie ferrovière a indiqué qu'il faudrait au moins 100,000 verges cubes de gravier et de sable pour remplir le trou.



Un bulldozer a déjà commencé à combler le gouffre creusé sous la voie ferrée du Canadien pacifique et de la Transcanadienne. Un responsable de la compagnie a précisé qu'il faudra attendre à aujourd'hui avant qu'une équipe puisse remettre la ligne en état.



Des voyageurs frustrés de manquer leurs fins de semaine des Fêtes faisaient la queue sur l'autoroute Hope-Princeton, en Colombie-Britannique. La circulation a été interrompue dès vendredi, après une marée de boue ait emportée une portion de route.

**VANCOUVER (PC) —** En Colombie-Britannique le temps doux et pluvieux se maintient, mais les inondations semblent maîtrisées dans la plupart des régions touchées.

Les résidents des lieux évacués commencent à rentrer chez eux, notamment dans la vallée de Squamish et à Hope, à l'est de Vancouver. Pendant ce temps, des hélicoptères militaires portent secours à des habitants de Cheakamus Canyon, au nord de Vancouver.

La circulation routière est toujours perturbée, en raison des éboulements qui ont emporté des tronçons de l'autoroute principale de la région inondée. Les moyens de communication en Colombie-Britannique ont beaucoup souffert des pluies diluviennes qui se sont abattues sur la province depuis quelques jours.

Les principales routes provinciales ont néanmoins été rouvertes, à l'exception de la route 99 et de la Transcanadienne, qui ont été coupées par des avalanches dans le canyon du Fraser. On estime à plusieurs millions de dollars les dégâts qui ont été causés aux routes de la province par les inondations et les avalanches.

Par ailleurs, les avalanches ont également bloqué les voies ferrées du Canadien National et du Canadien Pacifique dans le canyon du Fraser. On indique même qu'il faudra plusieurs semaines pour réparer la voie du Canadien National, coupée par un effondrement à Gordon Creek.



Une petite maison de Hatzic Valley, en Colombie-Britannique, a été complètement détruite après avoir été emportée par une marée de boue. Les inondations qui ont frappé la Fraser

éalley, à 85 kilomètres de Vancouver, ont causé d'importants dégâts. Les résidents de cette petite maison l'avaient quitté une heure auparavant, pour visiter des parents à Winnipeg.



### 33 1/3% de rabais

Grand choix de chemises habillées pour hommes. Plusieurs grands noms et marques reconnues. Différents tissages et coloris.

Prix courants Eaton 20.00 à 27.00

**12.99 à 17.99**

Rayon 228

### 33 1/3% de rabais

Bottes d'hiver Nunn Bush pour hommes

Pointures 7 à 12 sans demies, dans le lot. Tiges de 6" à 12".

Prix courants Eaton 88.00 à 99.00

**57.99 à 65.99**

Rayon 237

### 33 1/3% de rabais

Nécessaires de tapis et tapisseries à faire au poinçon. Un choix sélect Aronelle.

Prix courants Eaton 20.00 à 60.00

**13.99 à 41.99**

Rayon 224

### 33 1/3% de rabais

Tout l'équipement de hockey

Prix courants Eaton 0.48 à 83.98

**.32 à 55.42**

Rayon 261

### 40% de rabais

Draps et taies "Freedom" de Caldwell. Motif floral imprimé sur percale. Drap droit ou housse, taies standard.

	Prix courant Eaton	Ch.
Jumeau	15.98	9.58
Deux places	18.98	11.38
"Queen"	26.98	16.18
Taies, la paire	12.98	7.78

Rayon 436

### 40% de rabais

Tentures "Lisbon". Lavables en machine. Choix de brun et naturel.

Environ	Prix courant Eaton	Paire
75" x 63"	55.49	33.29
100" x 34"	87.99	59.78
100" x 95"	92.99	55.79
150" x 84"	121.99	73.19
150" x 95"	139.99	83.99

Rayon 267

### 33 1/3% de rabais

Tous les patins  
Prix courants Eaton 30.98 à 96.98

**20.45 à 63.99**

Rayon 261

### 45% de rabais

Veston sport pour hommes entièrement doublé. Tailles 36 à 46.  
Prix courant Eaton 115.00

**69.99 ch.**

Rayon 429

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

### INGÉNIEUR TECHNICIEN EN MÉCANIQUE

Un fabricant de produits en acier inoxydable, situé à Sherbrooke, requiert un ingénieur ou technicien bilingue.

Expérience requise en estimation. Qualifications de production et administration de contrat. Envoyer curriculum vitae à:

**W.O. WOLF HOLDING**  
485, VERCHÈRES  
MAGOG  
J1X 3K8

Les demandes seront traitées confidentiellement. 61583

Eaton au Carrefour de l'Estrie.  
Achat en personne seulement.

# EATON

Choix limité de modèles. Styles, couleurs, tailles et pointures.